

raconter des balivernes ou le vice-premier ministre qui vient de répondre à ma question qui, en l'occurrence, est l'interprète officiel du gouvernement?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas disposé à conclure que le gouvernement ait pour politique de traiter de balivernes des questions dignes d'intérêt. J'espère seulement que le caucus conservateur ne se laissera pas obséder par cette question.

● (1427)

LE TRANSFERT DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DES ENTREPRISES D'UTILITÉ PUBLIQUE

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Il y a une dizaine de jours, je l'ai interrogé à propos de la loi sur le transfert de l'impôt sur le revenu des entreprises d'utilité publique et d'après lui le cabinet devait prendre une décision cette semaine-là. Le ministre est-il maintenant à même de dire à la Chambre si une décision a été prise à ce sujet? Les ministres des Finances des provinces ont-ils été mis au courant et peut-il dire à la Chambre ce que le gouvernement compte faire?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'ai rien de neuf à communiquer à la Chambre aujourd'hui.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il me dire si le ministre de l'Industrie et du Commerce cautionne la proposition du président du Conseil du Trésor étant donné que la province de l'Alberta sera la première à en pâtir?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je viens de dire que j'en parlerai à la Chambre en temps et lieu. Il n'est pas question de révéler publiquement la teneur des délibérations du cabinet. Par ailleurs, je dois dire que je suis en très bons termes avec le ministre de l'Industrie et du Commerce.

M. Crosbie: Foutaise que tout cela!

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'ENQUÊTE DE LA GRC SUR LES CONTRATS DE BOEING—LE RAPPORT PROVISOIRE

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au solliciteur général. Il y a maintenant plus de dix-huit mois que l'on a révélé que la société Boeing signait des contrats doubles avec ses agents canadiens.

Le ministre peut-il dire à la Chambre quand à peu près la GRC a entamé son enquête à ce sujet et, si un ou plusieurs ministres ont reçu un rapport provisoire? Peut-il dire par ailleurs aux fins du compte rendu quand il pense recevoir la version définitive du rapport d'enquête?

Questions orales

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, j'en ai parlé à plusieurs reprises à la GRC. Tout ce que je puis répondre au député c'est que l'enquête se poursuit, selon la formule traditionnelle. Je ne peux pas encore lui dire quand elle sera terminée. Par contre, je tiendrai volontiers la Chambre au courant de la situation.

M. McKinnon: J'aimerais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre omet de préciser qu'il y a un mois, le gouvernement m'a dit que si je faisais preuve de patience, j'aurais bientôt une réponse, dans un sens ou dans l'autre. La société Boeing ayant reconnu avoir signé des contrats doubles avec ses agents pour le Canada, il semblerait logique que l'on commence par interroger le particulier ou la société qui est le plus susceptible d'être au courant de cette méthode, c'est-à-dire l'agent attiré de Boeing pour le Canada. Est-ce ainsi que l'on a procédé? Le ministre peut-il me le dire et, dans la négative, peut-il promettre de se renseigner à ce sujet et de donner une réponse à la Chambre?

M. Blais: Monsieur l'Orateur, pour répondre aux questions du député, il faudrait révéler la nature de l'enquête et son évolution, ce que je n'ai pas le droit de faire. Je ne peux donc pas m'engager à lui donner satisfaction.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE REVENU RÉEL DES TRAVAILLEURS CANADIENS

M. Robert de Cotret (Ottawa-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire qui découle d'une question qui a été posée tout à l'heure au ministre des Finances. Le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre comment, après avoir parlé dans le budget et dans les réponses qu'il a données aujourd'hui de la nécessité pour le Canada de pouvoir davantage faire concurrence aux Américains, il peut insister par ailleurs sur le fait que le revenu disponible réel a progressé de 7 p. 100 au Canada alors qu'il a diminué de 2 p. 100 aux États-Unis? Je trouve ces deux déclarations contradictoires et j'aimerais que le ministre s'explique.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, je pense qu'il n'y a aucune contradiction à dire qu'au cours des trois dernières années les ouvriers canadiens ont pu améliorer leur sort, et je tiens à dire aussi qu'il est important que la position concurrentielle du Canada vis-à-vis des Américains ne se détériore pas dans l'avenir à la suite d'augmentations de prix et de salaires trop importantes. Il n'y a rien de contradictoire à dire aux Canadiens qu'ils se sont améliorés au cours des trois dernières années et qu'ils ne devraient pas exagérer dans l'avenir afin de maintenir leur position concurrentielle vis-à-vis des Américains.